

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2025	46

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE

8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 Mai 2025

Nombre de membres

Le 24 Mai 2025 à 9 h 30

En exercice : 21

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Présents : 12

Votants : 20

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ZITO Josette, ESPOSITO Laetitia, LHOMME Louisette, TONIAL Sylvie.

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi
Monsieur BOSCHARD Frédéric qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique,
Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur MARTIN Philippe
Madame BOULE Annie qui donne pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame LHOMME louisette
Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie
Monsieur BRUNO Robert qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame ESPOSITO Laetitia

ABSENT NON EXCUSE :

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Date de convocation : 16 Mai 2025

Date d'affichage : 16 Mai 2025

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE D'APPEL FOURNITURE DE REPAS EN
LIAISON FROIDE ET LIVRAISON POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES –
MARCHE N°283**

Approbation du marché de fourniture n°283 pour 4 ans

La commune de Le Plessis Belleville a procédé à la publication d'usage par l'intermédiaire du site de dématérialisation KLEKOON le 04 Mars 2025 et par une publication dans le Parisien le 19 Mars 2025.

Dates et heures de réception des offres : le 11 Avril 2025 à 12h00

Accusé de réception en préfecture 060-216004945-20250524-2025-46-DE Date de réception préfecture : 10/06/2025

Commission d'appel d'offres le 12 Mai 2025 à 19h30.

Marché de service n°283, Fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants.

Cet appel d'offre se décompose en 1 lots

- Lot n°1 : Fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants.

Tous les candidats ayant soumissionnés aux différents lots présentent toutes les qualifications et ont montré des certificats de capacité nécessaires à la réalisation des prestations demandées.

Lot n°1 Fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants.

2 offres ont été réceptionnées sur ce lot qui comprenait une offre de base. Ces offres émanaient de :

- ARMOR Cuisine 8 rue Lavoisier 93000 BOBIGNY
- CONVIVIO 4 rue Marcel Sembat 93400 Saint Ouen

L'offre de base au regard des critères de sélection indiqué dans le règlement de consultation sont les suivants :

1 – CONVIVIO : 88 points pour un montant de base de 142 816.30 € H.T.

2 – ARMOR : Assurances : 90.33 points pour un montant de base de 138 482.25 € H.T.

Le lot n°1 est attribué à CONVIVIO

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le marché n°283 justifié ci-dessus avec la société CONVIVIO.

**A Le Plessis Belleville, le 24 Mai 2025
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire**





Marché n°283 : Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires

ANALYSE DES OFFRES

BADIER ANTOINE 15042025

Marché validé le :

Visas

M. Le maire

M. Le maire adjoint
chargé du patrimoine

Dominique SMAGUINE

Mme la secrétaire générale -----
Brigitte DROUIN

Rapport d'analyse des offres à l'attention de monsieur Le Maire, sous couvert de madame La Secrétaire Générale.

MARCHE N°283

Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires

Suite à un avis de publicité paru le 04/03/2025 et le dépôt du document de consultation sur la plateforme de dématérialisation KLEKOON, le registre de retrait indiquait un nombre de 5 téléchargements des pièces du DCE :

Deux offres nous sont parvenues avant la date limite de réception 11/04/2025 :

- ARMOR Cuisine, 2-12 rue Lavoisier – 93000 BOGIGNY
- Convivio OCRS SAS 12 rue Louis Armand 77330 OZOIR LA FERRIERE

Les montants des prestations sont déterminés par le budget de service alloué et nous permettraient de réaliser le marché pour la fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires

Une Négociation à eu lieu le mercredi 23 Avril

La société ARMOR propose : N'est pas venu à la négociation malgré la convocation

La société Convivio propose : un rabais sur les repas adultes.

Après analyse des dossiers en annexe, il ressort :

ARMOR Cuisine : 88 points

CONVIVIO : 90.33 points

Au vu des critères de jugement du règlement de consultation et de l'annexe (analyse de consultation), je propose de retenir la société CONVIVIO pour la fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires

Vu la CAO du 12 mai validant l'entreprise CONVIVIO.

Antoine BADIER,
Responsable Service Techniques

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° DEM000005440 (Réf : 1081919 - MAIRIE LE PLESSIS BELLEVILLE) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Marchés + de 90 000 euros
- Édition (*) : Le Parisien
- Date de parution : 19 mars 2025
- Département : 60 Oise
- Rubrique : Marchés + de 90 000 euros
- Format : Ligne

Fait à Paris, le lundi 17 mars 2025

LES ECHOS LE PARISIEN SERVICES

10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15

TÉL : 01 8 38 18 88

S.A.S.U au capital de 150 000 €

RCS Paris B 799 256 185

TVA FR 56 799 256 185

Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal précité (*).

COMMUNE DE LE PLESSIS BELLEVILLE

Mr Dominique Smaguine .Maire

8 place de l'église 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

03.44.60.72.00

Mail : service.technique@mairieleplessisbelleville.fr

Objet : Marché n°283 : Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires et crèche.

Nature du Marché : Procédure Adaptée

Procédure : Appel d'offre Klekoon du 4 mars 2025 et

Parution dans le Parisien du 19 mars.

Classification : service : CPV principal 55 21100.3, complément 5552.12000 code NUTS FRE22

ATTRIBUTION DU MARCHE :

1.1 Objet du marché :

La ville de Le Plessis Belleville, représentée par son maire, Dominique SMAGUINE, procède à une consultation en vue de la livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire accueillant les enfants des écoles primaire et maternelle et crèche.

La présente mise en concurrence a pour objet le choix :

-l'entreprise de restauration qui nous fournira des repas en liaison froid de qualité avec les produits frais avec un minimum de produit congelé.

Le Marché devra débuter le 1 septembre 2025 pour 4 ans.

Cette consultaton relève du Cahier des Clauses

Administratives Générales - Fournitures courantes et de Services (CCAG-FCS) du 19 mars 2009.

Avec en moyenne 166899 repas sur 4 ans.

Le pouvoir adjudicateur élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Les offres conformes à la solution de base, les options et les éventuelles variantes seront jugées en fonction des critères pondérés classée dans l'ordre décroissant.

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

1-Methode de calcul du prix :

(offre la moins disante / offre du candidat) x 55 points

2-Produits 15 points.

Les sous critères sont :

-Sélection des produits frais : 5 points

-Origine et nature des produits alimentaires utilisés, ainsi que le pourcentage d'utilisation de produit congelé:10 points

3-Politique de l'entreprise en approvisionnements locaux : 15 points

Le rayon en km sera apprécié par le pouvoir adjudicateur pour l'approvisionnement des aliments frais et viande.

4-Prestation ,descriptif des modalités d'exécution de la mission : 5 points

5-Références similaires de l'entreprise avec les coordonées et personne à contacter : 5 points

6-Animations tout le long du marché avec sa fréquence : 5 points

La pondération est ensuite appliquée sur la note obtenue Les offres seront classées par ordre décroissant.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du code des marchés publics.

En application de l'article 3,62,63,64 du décret du 25 mars 2016, si le candidat retenu ne fournit pas les pièces, attestations et certificats mentionnés à l'article 3.2.3 du présent règlement de consultation dans le délai qui lui est imparti (soit huit jours), son offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par le pouvoir adjudicateur du marché qui présente la même demande au candidat suivant selon le classement des offres.

Les soumissionnaires auront la possibilité de télécharger le dossier de consultation des entreprises via le site :

<https://Klekoon.fr>

Mairie de Le Plessis Belleville

08, Place de l'Eglise

60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00

-12h00 et de 13h30 à 17h00

Samdedi de 09h00 à 12h00

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal précité (*).

Les Echos Le Parisien

SERVICES

Ce pli contiendra :

Les renseignements et justifications à produire par le candidat quant à ses qualités et capacités, conformément à l'article 3.2.1 du présent règlement et un projet de marché conformément à l'article 3.2.2 du présent règlement.

Les offres devront parvenir en Mairie au plus tard le :
Vendredi 11 Avril à 12h00.

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixée ci-dessus, ainsi que ceux remis dans des conditions ne respectant pas le présent règlement au niveau de la présentation des offres ne seront pas retenus. Il seront renvoyés à leurs auteurs.

Informations administratives et techniques :

Maître d'oeuvre : Mairie de Le Plessis Belleville

Correspondant : M. BADIER Antoine Téléphone :
03-44-60-04-33

Mail : service.technique@mairieleplessisbelleville.fr.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemercier 80011 Amiens
03.22.33.61.70 mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Date d'envoi de la publication le 19 mars 2025 :

LIEN DIRECT VERS CE MARCHE POUR LES ENTREPRISES, QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE ANNONCE OU DANS VOTRE SITE INTERNET

[https://www.klekoon.com/appels-offres/avis/marche-fourniture-repas-liaison-froide-livraison-restaurant-scolaire?
consultation_ID=90981&page=1&dce=1#detail_marche](https://www.klekoon.com/appels-offres/avis/marche-fourniture-repas-liaison-froide-livraison-restaurant-scolaire?consultation_ID=90981&page=1&dce=1#detail_marche)

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).

**Les Echos
Le Parisien**
SERVICES

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV9

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DECISION D'ATTRIBUTION¹**

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux dans le cadre de la passation des marchés publics ou des accords-cadres. Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document. Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Mairie le Plessis Belleville

8 place de l'église

60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

B - Objet de la consultation.

Marché N°283 Marché de Fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires

C - Déroulement de la consultation.

La ville de Le Plessis Belleville, représentée par son maire, Dominique SMAGUINE, procède à une consultation en vue de souscrire d'un marché fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires .

La présente mise en concurrence a pour objet le choix :

■ Publicité :

Avis de Publication le 04 Mars 2025

■ Date et heures limites de réception des offres : 11 Avril 2025 à 12h00

■ Délai de validité des offres : 11 Avril 2025 à 12h00

**■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :
(Cocher la case correspondante.)**

NON OU OUI

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du **12 Mai 2025 à 19h30**

La commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
Mr Smaguine Dominique	Maire	T
Mr Duvillier Benoit	Adjoint	T
Mme Willet Catherine	Adjointe	T
Mr Lukunga Joseph	Conseiller	S
Mme Massau Fatima	Conseillère	S

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
Mme Drouin Brigitte	DGS
Mr Badier Antoine	DST

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

■ Le quorum est atteint :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

La commission d'appel d'offres
(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres :

Mme Drouin Brigitte DGS

F - Elimination des offres.

F1 - Lot n° 1:Liaison froide

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais :2.
- hors délais :0.

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande une examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

- de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Retenu pour le lot N°1 :CONVIVIO

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

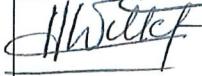
- Pour : 3
- Contre : 0
- Abstentions : 0

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

Néant

J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
Mr Smaguine Dominique	
Mr Duvillier Benoit	
Mme Willet Catherine	
Mr Lukunga Joseph	
Mme Massau Fatima	

K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres.

La CAO a retenu la société convivio.

ANALYSE DES OFFRES

Marché n°283 : Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour les restaurants scolaires

Prix Actuel chez ARMOR 2025 :	repas maternelle: 2,97	repas élémentaires :3,20	repas adultes :3,42	repas crèche bébé:2,24	repas crèche moyen/grand:2,60
----------------------------------	------------------------	--------------------------	---------------------	------------------------	-------------------------------

Sociétés	Produits		Politique de l'entreprise en approvisionnements locaux	Prestation, descriptif des modalités d'exécution de la mission	Références similaires de l'entreprise avec les coordonnées et personne à contacter	Animations tout le long du marché avec sa fréquence
	Sélection produits frais 5 points	Origine et nature des produits alimentaire, % d'utilisation de produits surgelés 10 points	Rayon en Km 15 points	5 points [d]	5 points [e]	5 points [f]
ARMOR 3,05 € à 2,81€ H.T	Viande fraîche 90 % 85% 2 services de poisson frais /mois 20% de produits issus de l'agriculture bio dans chaque menu 100% des crudité en frais 100% de fromage servi à la coupe (pas d'emballage individuel) 1 dessert fait Maison /1 semaine	Viande 10 % de surgelé Hors d'oeuvre 10% Légume 8% Dessert 7 %glace Barquette recyclable en aluminium Plan de gamme GERMRCM 1 poison frais par semaine	70 % des approvisionnement se situe en Ile de France et jusqu'à 200 Km de la centrale 20 % de produit issus de l'agriculture Bio	Menus toutes les 8 semaines commission 5 fois /an 2 entrées 2 plats 2 légumes 2 fromage ou Laitage 2 desserts	Cuisine centrale à Bobigny (93) 8 000 couverts / jour 10 millions de CA Références déclarées avec 4 mairies	Animation 1 /mois repas de Noel ...
Convivio 3,15 € à 5,15€ H.T	Viande frais 40 % Viande surgelé crue 60% légumes 100% frais Fruits 100 % (hors fruits au sirop) les fromages à la coupe seront privilégiés ou individuel au choix	Viande 40 % de surgelé (bovin / volaille) Légume 80 % de surgelé Légume d'accompagnement 95 % 20 % bio / Repas	Producteur d'Ile de France jusqu'à 180 Km	Menus toutes les 6 semaines 2 choix en entrée 2 choix pour la viande 2 choix pour le dessert Application portable / tablette	Cuisine centrale 25000 couverts / jour 340 million de CA Référence de 3 mairies	1 animation /mois
Note						0
Négociation ARMOR le 23 Avril 2025	L'entreprise ARMOR propose:l'entreprise n'est pas venue à la négociation malgré une convocation					
Négociation Convivio le 23 Avril 2025	L'entreprise Convivio propose: Un rebai sur le repas adulte					
	Repas Maternelles	Repas Élémentaires	Repas Adultes	Repas crèche Bébé	Repas crèche Moyen /Grand	Total /an
ARMOR	3,05/u	3,25/u	3,48/u	2,30/u	2,268/u	
Nbr de repas par an	7946	28907	960	1920	4680	44413
Prix /an/ht	24235,3	93947,75	3340,8	4416	12542,4	138482,25
	118 183,05					
	Repas Maternelles	Repas Élémentaires	Repas Adultes	Repas crèche Bébé	Repas crèche Moyen /Grand	Total /an
Convivio	3,15/u	3,20/u	5,15/u après négo 4,70/U	3,15/u	3,15/u	
Nbr de repas par an	7946	28907	960	1920	4680	44413
Prix /an/ht	25029,9	92502,4	4512	6048	14724	142816,30
	117 532,30			revendu DSP 4,30	revendu DSP 4,60	
						Accusé de réception en préfecture 000-10000045-20250524-2025-16 DE Date de réponse : 2025-05-24 soit une différence de 4560 euros /an

Antoine BADIER

De: info@klekoon.com
Envoyé: mardi 4 mars 2025 09:08
À: Antoine BADIER
Objet: Klekoon - Dématerialisation - Mise en ligne de : Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour le restaurant scolaire et crèche

Monsieur BADIER Antoine

Ce message est un envoi automatique, merci de ne pas y répondre, pour contacter l'équipe Klekoon, [cliquez ici](#)

Nous vous confirmons la mise en ligne de votre consultation dématérialisée

Nous vous rappelons tous les paramètres de ce marché.

Informations concernant le marché

Titre

Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour le restaurant scolaire et crèche

Objet

1.1 Objet du marché :

La ville de Le Plessis Belleville, représentée par son maire, Dominique SMAGUINE, procède à une consultation en vue de la livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire accueillant les enfants des écoles primaire, maternelles et de la crèche.

La présente mise en concurrence a pour objet le choix :

-l'entreprise de restauration qui nous fournira des repas en liaison froid de qualité avec les produits frais avec un minimum de produit congelé.

Le Marché devra débuter le 1 septembre 2025 pour 4 ans.

Cette consultation relève du Cahier des Clauses Administratives Générales - Fournitures courantes et Services (CCAG-FCS) du 19 mars 2009.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Etendue de la consultation

La présente consultation est passée par appel d'offres suivant une procédure adaptée selon la Procédure adaptée - article 27 /28 du décret n°2016-360 du 25 Mars 2016

2.1.1 Mode de dévolution

Les marchés seront conclus :

- Avec un prestataire unique

2.2 Décomposition en lots

Un seul lot

2.3 Complément à apporter au CCP

Les variantes sont autorisées à condition de respecter le CCTP Les candidats peuvent apporter des compléments au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.)

2.4 Variantes - Options

2.4.1 Variantes autorisées

Les candidats devront se rapprocher le plus possible des exigences demandées, à la fois en solution de base mais dans ses éventuelles variantes qui sont autorisées. Ces variantes seront donc proposées en annexe avec le mémoire technique.

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025

2.4.2 Options Sans objet

2.5 Délais du marché;

Le premier jour après l'envoi de la notification et l'ordre de service aux entreprises titulaires du Marché.

2.6 Modifications de détail au dossier de consultation

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard dix jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir éléver aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.7 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.8 Propriété intellectuelle des projets

Sans objet

2.9 Dispositions relatives aux travaux intéressants la défense

Sans objet

ARTICLE 3 - PRESENTATION DES OFFRES

3.1 Modalités d'obtention des dossiers

Un exemplaire du dossier de consultation des entreprises sera remis à tout candidat qui en fera la demande sur le site www.klekoon.com

Les soumissionnaires auront la possibilité de télécharger le dossier de consultation des entreprises via le site : www.klekoon.com

3.2 Présentation des offres

Les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents associés.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le candidat doit produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées, paraphées, signées et revêtues du cachet commercial de l'entreprise.

3.2.1 Candidature

Elle contiendra les justifications relatives aux garanties professionnelles et financières des candidats.

Les renseignements, références, attestations, déclarations, certificats visés aux articles 44 et 45 du code des marchés publics (en cas de groupement, le mandataire et chacun des co-traitants devront fournir l'ensemble de ces documents) :

A- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise ;

En cas de groupement, note précisant la composition du groupement et la désignation du mandataire signée de l'ensemble des membres du groupement.

B- Si le candidat fait l'objet d'un redressement judiciaire : la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

C- Une attestation sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;

D- Une attestation sur l'honneur que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31/12/2016 ;

E- Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 8221-1, L 8221-2, L 8221-3, L 8221-5, L 8251, L 8231-1 et L 8241-1 et 2 du Code du Travail ;

F- Pour évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat devra en outre fournir les renseignements suivants :

- Déclaration indiquant les effectifs du candidat pour l'exercice en cours,

Les candidats doivent fournir, les imprimés DC1, DC2 et s'ils le souhaitent l'imprimé DC7.

3.2.2 Offre

Un projet de marché comprenant :

A- Un acte d'engagement : Cadre ci-joint à compléter, dater et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaire du marché.

B- Le cahier des clauses particulières : ci-joint à accepter sans modification.

C- Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 50,51,52,53,54 Avis du JO Arrêté du 25 mars 2016 :

- Et/ou tout justificatif relatif à la capacité du candidat à réaliser les prestations

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025

- La décomposition analytique de la proposition financière.

3.2.3 Pièces à fournir par l'attributaire du marché

Conformément à l'article 55 du décret du 25 mars 2016, l'attributaire du marché dans les huit jours de sa désignation, devra remettre au maître d'ouvrage les certificats délivrés par les organismes compétents, prouvant qu'il est à jour des obligations fiscales et sociales ainsi que les pièces mentionnées à l'article D 8222-5 du code du travail à savoir :

- Une attestation sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 3243-1 à 3243-4 et L 1221-10, L 1221-13 et L 1221-15 du code du travail.
- Une attestation signée attestant sans réserve le CCTP
- Les certificats d'assurance : l'entrepreneur joindra les attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle et de responsabilité civile décennale, en cas d'ouvrage de bâtiment, en cours de validité (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Article 4 JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Les offres conformes à la solution de base, les options et les éventuelles variantes seront jugées en fonction des critères pondérés classée dans l'ordre décroissant.

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

1-Méthode de calcul du prix :

(offre la moins disante / offre du candidat) x 55 points

2-Produits 15 points

Les sous critères sont :

-Sélection des produits frais : 5 points

-Origine et nature des produits alimentaires utilisés, ainsi que le pourcentage d'utilisation de produit congelé :10 points

3-Politique de l'entreprise en approvisionnements locaux :15 points

Le rayon en km sera apprécié par le pouvoir adjudicateur pour l'approvisionnement des aliments frais et viande.

4-Prestation, descriptif des modalités d'exécution de la mission : 5 points

5-Références similaires de l'entreprise avec les coordonnées et personne à contacter : 5 points

6-Animations tout le long du marché avec sa fréquence : 5 points

La pondération est ensuite appliquée sur la note obtenue

Les offres seront classées par ordre décroissant.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du code des marchés publics.

En application de l'article 3,62,63,64 du décret du 25 mars 2016, si le candidat retenu ne fournit pas les pièces, attestations et certificats mentionnés à l'article 3.2.3 du présent règlement de consultation dans le délai qui lui est imparti (soit huit jours), son offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par le pouvoir adjudicateur du marché qui présente la même demande au candidat suivant selon le classement des offres.

Lors de la vérification des offres, en cas de discordance constatée dans l'offre d'un entrepreneur candidat entre le prix qui figure dans le DPGF et celui de l'acte d'engagement, les indications portées en lettre sur l'acte d'engagement prévaudront et le montant du DPGF sera rectifié en conséquence. Si le DPGF comporte des erreurs de multiplication, d'addition ou de report, elles seront également rectifiées. Pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du DPGF qui sera pris en compte.

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025

Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier son offre pour la mettre en harmonie. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Lors de l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous-détails des prix, ayant servi à l'élaboration des prix, qu'elle estimera nécessaires.

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Article 5 NEGOCIATION

Dans l'hypothèse où la présente consultation serait déclarée infructueuse (offres déclarées irrégulières, inacceptables ou inappropriées au sens de l'article 35 de l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015), le pouvoir adjudicateur entamera des négociations avec l'ensemble des candidats ayant déposé une offre. La procédure de négociation est formalisée par écrit. Les candidats seront invités, dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur, à reformuler leur offre afin de permettre l'attribution du présent marché conformément aux règles de la présente consultation. Les conditions initiales du marché ne doivent toutefois pas être substantiellement modifiées.

Conformément à la décision du conseil d'état du 18 septembre 2015 (n°380821), le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 4 premiers candidats ayant remis une offre

La négociation pourra porter sur le prix proposé et sur l'ensemble des éléments constitutifs de l'offre.

En cas de négociation, seuls les 4 candidats dont les offres auront été jugées mieux-disantes seront invités par le pouvoir adjudicateur à négocier. Les 4 offres mieux-disantes seront appréciées au regard des critères d'attribution figurant dans le présent règlement de consultation.

Article 6 CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le dossier de consultation sera remis au candidat :

Par retrait par voie électronique : en téléchargeant gratuitement auprès de la plateforme internet klekoon à l'adresse suivante www.klekoon.com. Il est recommandé de s'inscrire préalablement sur le site internet avant le téléchargement des pièces afin d'être informé des éventuels changements en cours de procédure.

3.3 Langue employée

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature ou de l'offre doivent être rédigés en français.

Tous les courriers adressés à l'administration doivent être également rédigés en langue française.

3.4 Composition du dossier remis par les candidats

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux.

En cas de groupement, le mandataire, sous-traitant et opérateur économique devra fournir l'ensemble des pièces listées ci-dessous.

Les nouveaux imprimés sont téléchargeables sur le site www.minefi.gouv.fr

Rubrique : marchés publics

Les pièces relatives à la candidature :

? Une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et, dans ce dernier cas, faisant apparaître les membres du groupement (imprimé DC1 dernière mise à jour le 12/12/2011). En cas de plusieurs lots, le candidat précise également sur quels lots. Cette pièce est obligatoire.

? La déclaration du candidat (imprimé DC2 dernière mise à jour le 15/09/2010), accompagnée, le cas échéant, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, lorsque les candidats sont en situation de redressement judiciaire mais sont autorisés à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du présent marché. Cette pièce est obligatoire.

? Les documents attestant du pouvoir de la personne habilitée à engager l'entreprise

? Extrait K-bis d'une validité de moins de 3 mois

? Attestations d'assurances en cours de validité

? Les certifications et qualifications professionnelles relativement au présent marché :

La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen ; outre le certificat de qualification professionnelle, le pouvoir adjudicateur appréciera particulièrement, comme preuve de cette compétence, la production par l'entreprise d'au moins trois certificats de capacité pour des prestations similaires établis par des maîtres d'ouvrage et datant de moins de trois ans. Pour être pris en compte ces certificats devront mentionner la description des prestations exécutées et le montant.

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 10/06/2025

Si le candidat le demande, l'appréciation de ses capacités professionnelles, techniques et financières pourra prendre en compte également celle d'un ou plusieurs opérateurs économiques (art. 45 du CMP). Il est précisé que les capacités professionnelles et techniques de ces opérateurs économiques ne peuvent que compléter les preuves de la capacité demandée sans s'y substituer totalement. La présentation d'un certificat de qualification professionnelle présentée par les seuls opérateurs économiques ne sera pas admise. Le candidat devra joindre un engagement écrit de l'opérateur économique mentionnant la mise à disposition de ses capacités en faveur du candidat pour ce projet nommément désigné. Le titulaire devra spécifier le lien juri dique existant entre le candidat et l'opérateur économique et le domaine d'intervention pour chacun des opérateurs économiques.

Les pièces constituant l'offre :

? L'acte d'engagement à accepter sans aucune modification, complété, daté et signé par une personne habilitée à engager l'entreprise

? Le CCTP à accepter dans aucune modification daté et signé par une personne habilité à engager l'entreprise

? Le mémoire technique établi, daté et signé par une personne habilitée à engager l'entreprise. Il récapitule les dispositions que se propose d'adopter le candidat pour l'exécution de cette mission et devra comprendre toutes justifications et observations du candidat et en particulier sur :

- Les références du candidat datant de moins de 3 ans. Chaque référence devra mentionner les coordonnées des entreprises ou collectivité, la nature des prestations exécutées, la date de leur réalisation et leur montant.

- Le détail de la méthodologie :

. Organisation de l'équipe et organisation du travail

. Qualification et expérience des personnes physiques

. Moyens affectés au présent marché

Et tous documents permettant d'apprécier au mieux l'offre du candidat.

Tous les certificats, attestations ou déclarations doivent être rédigés en langue française. Les certificats ou attestations rédigés en langue étrangère ne seront recevables que s'ils sont accompagnés d'une traduction en langue française dont l'exactitude est certifiée par un traducteur expert auprès des tribunaux (soit auprès des tribunaux français, soit auprès des tribunaux du pays candidat), et dont le nom et l'adresse seront indiqués.

Les offres présentées par des groupements doivent être signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises (notamment lettre de candidature dûment remplie et présentée dans l'enveloppe candidature).

Article 7 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Informations administratives et techniques :

Maître d'œuvre : Mairie de Le Plessis Belleville

Correspondant : M. BADIER Antoine Téléphone : 03-44-60-04-33

Mail : service.technique@mairieleplessisbelleville.fr.

Informations de la consultation

Date de création de la consultation	04/03/2025 08:50:00
Date de publication	04/03/2025 09:07:35
Identifiant du marché	marché N°283
Mode de passation	Procédure adaptée
Catégorie de marché	Fournitures
Département	Oise
Classe d'activité	-Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité

Liste des lots

Lot 1 : Marché de fourniture de repas en liaison froide et livraison pour le restaurant scolaire et crèche

La ville de Le Plessis Belleville, représentée par son maire, Dominique SMAGUINE, procède à une consultation en vue de la livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire accueillant les enfants des écoles primaire, maternelles et de la crèche.

La présente mise en concurrence a pour objet le choix :

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025

-l'entreprise de restauration qui nous fournira des repas en liaison froid de qualité avec les produits frais avec un minimum de produit congelé.

Le Marché devra débuter le 1 septembre 2025 pour 4 ans.

Paramètres des offres

Date limite de réponse des soumissionnaires	11/04/2025 12:00:00
Date d'ouverture du séquestre des offres	11/04/2025 12:00:00
Les offres ne sont pas gardées anonymes	
Délai supplémentaire accordé pour l'envoi des offres volumineuses	0 heure(s)
Le dépôt de plis après la date limite de réception n'est pas autorisé.	
Le cryptage des pièces de l'enveloppe offre devra utiliser la clé publique	5760 CN=Antoine BADIER, OU=DST, O=LE PLESSIS BELLEVILLE, C=FR

Règlement de la consultation (RC)

Nom de la pièce	RC MARCHE N283.pdf
Date de mise en ligne	04/03/2025 09:06:00
Taille du Fichier	208 Ko

Pièces du DCE

Nombre de pièces	4
Le DCE sera modifiable au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.	
Taille maximum autorisée pour le DCE	1000 Mo
Code permettant le téléchargement restreint du DCE	Aucun
Délai de relance par mail des entreprises n'ayant pas téléchargé le DCE pour une consultation restreinte	Aucun
Autoriser l'accès au DCE après la date limite de l'offre	non

Pièces dématérialisées

Date	Titre ,nom du fichier et taille
4/3/2025	RC MARCHE N283.pdf (207,76 Ko)
4/3/2025	CCAP Marche 283.pdf (355,04 Ko)
4/3/2025	CCTP N283.pdf (353,28 Ko)
4/3/2025	1 AE Marche N283.docx (90,44 Ko)

Info Technique : consultation_ID:90981 ; IP:92.175.212.237 ; num_adh:118212

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20250524-2025-46-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025